



Lundi 30 avril 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rapport annuel 2006 : Hôpital psychiatrique cantonal

L'année 2006 a été marquée par un rythme constamment élevé d'admissions. Le taux d'occupation avoisine les 100% pour les unités de prise en charge des patients adultes. Par contre, l'hôpital enregistre un recul des admissions en psychogériatrie.

Recul des admissions en psychogériatrie

Le secteur de la psychiatrie des personnes âgées (psychogériatrie) enregistre un recul des entrées, qui passent de 258 en 2005 à 191 en 2006. La volonté d'offrir une prise en charge globale dans le canton, en développant les structures intermédiaires, porte ses fruits. Le but étant de donner la possibilité aux personnes âgées de vivre aussi longtemps que possible dans leur environnement familial.

Ainsi, la bonne organisation des soins à domicile ou les prestations de soutien des communes (par ex. les services de repas à domicile) permettent de repousser l'entrée de la personne âgée dans un établissement médico-social (EMS). Lorsqu'elle se trouve déjà dans un EMS, on privilégie la prise en charge à l'intérieur de l'établissement au transfert à l'hôpital. Dans ce sens l'Hôpital psychiatrique de Marsens offre des prestations de psychiatrie de liaison en EMS, soit par des consultations sur place ou un soutien au personnel soignant. De surcroît, de nombreux EMS ont développé ces dernières années leurs compétences en matière d'encadrement des résidents qui souffrent de troubles psychiatriques.

En psychiatrie adulte (1'334 admissions), le taux d'occupation avoisinant les 100% a fortement mis à contribution la flexibilité et l'engagement des professionnels au cours de l'année, et ceci malgré l'ouverture d'une deuxième Unité de soins pour les patients souffrant de dépression.

Le secteur de psychiatrie et psychothérapie des adolescents a réalisé 3'824 journées d'hospitalisation, soit 76 admissions. A noter encore un changement dans l'organisation de ce secteur, avec l'arrivée du médecin chef du service de pédopsychiatrie, dorénavant actif tant dans l'ambulatoire que dans l'hospitalier.

Elargissement de l'offre thérapeutique

Fidèle à sa mission de soins psychiatriques aigus, l'hôpital a continué sa mue en élargissant encore ses offres afin de structurer la journée du patient avec des activités à haute valeur ajoutée thérapeutique. C'est ainsi qu'en fonction des pathologies, en plus des traitements médicaux et infirmiers, le patient se voit prescrire des thérapies spécialisées, des psychothérapies, des activités sportives, ludiques, sociales ou occupationnelles, en individuel ou en groupe.

Un grand bénéfice a également pu être retiré de la présence régulière dans l'hôpital, depuis début 2006, d'un médecin somaticien expérimenté. Celui-ci a effectué 260 consultations en 11 mois auprès des patients, qui parallèlement à un problème psychiatrique présentent souvent aussi des troubles somatiques.

Des expériences enrichissantes sont régulièrement tissées avec les partenaires externes de la santé mentale. Le projet Villavie, créé en collaboration avec la Fondation Perspectives à Gumefens en est un exemple. Villavie accueille dans une maison à la Tour-de-Trême des jeunes adultes souffrant de psychoses débutantes. Il s'agit d'un projet exemplaire et original qui répond parfaitement aux objectifs du futur réseau de soins en santé mentale. Pour rappel, les acteurs de la

psychiatrie publique du canton de Fribourg se préparent à évoluer, dès le 1^{er} janvier 2008, au sein de la nouvelle organisation des soins en santé mentale. Celle-ci permettra de rendre plus diversifiées les réponses thérapeutiques en fonction de plusieurs critères : âge des patients, pathologies, langue, domicile ou encore adéquation entre la gravité des pathologies et la solution de traitement.

CONTACTS ET INFORMATIONS

HPC, Serge Renevey, Directeur administratif HPC, tél : 026 305 77 00 / e-mail : ReneveySe@fr.ch (lundi 10h00-12h00)

HPC, Graziella Giacometti Bickel, Médecin Directrice / tél : 026 305 76 00 / e-mail : GiacomettiG@fr.ch (lundi 10h00-12h00)

Direction de la santé et des affaires sociales, Claudia Lauper, conseillère scientifique, tél. 026 305 29 04 – 079 347 51 38

Retrouvez les communiqués de presse sur le site internet de la Direction de la santé et des affaires sociales <http://admin.fr.ch/dsas/>

